

# L'Institut Régional du Travail de Toulouse Occitanie

Un acteur central de  
la formation universitaire  
des syndicalistes



## L'Institut Régional du Travail : de l'éducation permanente à l'université ouverte

Créé en 2003 sous l'impulsion du ministère du Travail grâce à la contribution active des organisations syndicales CFDT, CGT, FO, et avec le soutien de l'Université Toulouse - Jean Jaurès, l'IRT se fonde sur un partenariat unique entre le monde universitaire et le monde du travail.

Composante autonome placée sous la double tutelle du ministère du Travail et de l'Enseignement Supérieur, l'IRT est administré par un conseil composé de représentant.es des syndicats, d'universitaires, d'institutions et d'intervenent.es extérieur.es.

Issu du mouvement social de l'éducation permanente, il a pour but de contribuer à la promotion individuelle et collective des salarié.es et à édifier une société plus juste et plus démocratique.

10 Instituts du  
Travail en France,  
l'IRT de Toulouse  
est le plus récent.



## **Des formations pluridisciplinaires en sciences humaines et sociales du travail pour les syndicalistes**

La mission centrale de l'IRT est de participer à la formation des syndicalistes des trois principales confédérations syndicales de salarié.es (CFDT, CGT, FO), notamment de celles et ceux qui exercent des fonctions au sein d'entreprises ou d'administrations et qui siègent dans des instances paritaires ou de consultation.

Ces formations en sciences humaines et sociales du travail (sociologie, économie, géographie, droit, psychosociologie, sciences de l'éducation, histoire...) s'appuient sur les interventions d'enseignant.es-chercheur.es, de syndicalistes et de représentant.es d'institutions ou de collectivités.

Elles approfondissent des problématiques diverses : santé et sécurité au travail, évolution du salariat, démocratie sociale, formation, égalité professionnelle femmes/hommes, communication syndicale, théories économiques, développement territorial... Elles visent à éclairer des sujets d'actualité et des questions de société.

Il s'agit de permettre aux syndicalistes de compléter les acquis de leur expérience par un enseignement universitaire pour qu'ils puissent exercer efficacement leur mandat dans un environnement de plus en plus complexe.



## **La formation continue prud'hommes**

L'IRT est agréé pour contribuer à la formation continue des conseillers et conseillères prud'hommes. La formation prud'hommes proposée par l'IRT est co-construite avec les organisations syndicales dans un souci de complémentarité avec leur propre système de formation. Elle vise à approfondir de nombreuses thématiques telles que le licenciement économique, le contrat de travail, la hiérarchie des normes et les sources du droit, la jurisprudence... par des apports universitaires sur le droit, croisés avec les sciences politiques et sociales.

## **Des recherches au plus près de la demande sociale**

Lieu d'échanges permanents entre l'université et les salarié.es des entreprises de la région, l'IRT est un maillon essentiel pour la recherche en sciences humaines et sociales du travail qui s'appuie sur des coopérations avec les chercheur.es des laboratoires de l'université et les syndicalistes.

De nombreuses recherches sont réalisées dans le cadre de conventions avec diverses institutions : DREETS, Région, DRDFE, FSE ... Les thèmes privilégiés portent sur l'égalité professionnelle femmes/hommes, les relations professionnelles et la négociation collective, la prévention de la santé au travail, la validation des acquis de l'expérience (VAE) militante, le fait syndical, l'action syndicale contre les discriminations dans l'emploi...

## **Les « Entretiens de l'IRT », colloques et journées d'étude**

L'IRT organise des journées d'étude et des colloques. Les « Entretiens de l'IRT » font partie de ces temps forts ; ils sont un lieu d'échanges et de débats sur les problématiques du travail et de l'emploi, sur les questions sociales...

## **Un centre de ressources sur la VAE militante : une première en France**

La loi de 2002 a instauré le droit individuel à la validation des acquis de l'expérience pour toute personne ayant une année d'expérience en tant que responsable syndical, bénévole associatif, élu.e.

La VAE est un outil pour valoriser cette expérience, évoluer dans la trajectoire militante, progresser sur le plan professionnel ou bien reprendre des études. Pour favoriser la réussite des militant.es candidat.es à la VAE, l'IRT a mis en place, à titre gratuit, un accompagnement personnalisé dans le cadre d'un partenariat avec la Région, la DREETS, les acteurs opérationnels de la VAE sur le territoire - dont les Espaces Conseils VAE - et les financeurs de la démarche VAE.



# L'IRT innove

## **Une formation aux missions santé et sécurité au travail pour les non syndiqué.es**

Les élu.es non syndiqué.es des entreprises disposent de moins de ressources pour exercer leur mandat et accèdent moins à la formation. Afin de pallier à cette situation, l'IRT propose une formation aux missions de santé et sécurité au travail spécifiquement dirigée vers les élu.es du personnel non syndiqué.es (CSE), référent.es sécurité, représentant.es de proximité.

## **Former et sensibiliser à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes au travail**

Les violences sexistes et sexuelles au travail sont des atteintes majeures à la qualité de vie au travail et à la construction d'une société égalitaire. C'est pourquoi, l'IRT propose des actions de formation/sensibilisation pour prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail et pour un meilleur accompagnement des femmes qui en sont victimes.

## **L'IRT accompagne conjointement les représentant.es des salarié.es et les employeur.es dans la négociation d'accords sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**

Négocier un accord ou élaborer un plan d'action en faveur de l'égalité professionnelle, établir un index égalité des rémunérations femmes/hommes ne va pas de soi. Fort de son expertise, l'IRT propose un soutien à l'élaboration d'un diagnostic, des clés de compréhension des enjeux d'égalité ainsi que des stratégies d'actions opérationnelles au plus près des spécificités des entreprises.

**Institut Régional du Travail d'Occitanie**

5, allées Antonio Machado, 31058 Toulouse cedex 9

05 61 50 25 74 / irt@univ-tlse2.fr

<http://irt.univ-tlse2.fr/>